



Actus

p.3-4

Lancement de
l'OPAH-RU !

p.6

INSCRIPTION
SCOLAIRE

p.7

PORTAGE DE LIVRES

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Avec l'achèvement de la nouvelle aire de jeux du Fort et le lancement de l'OPAH-RU du centre-ville, c'est l'amorce de nombreux chantiers qui s'inscrivent en partie dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville » et qui vont occuper la seconde partie de notre mandat municipal.

En voirie, outre la programmation de réfection des enrobés qui concerne tous les quartiers et la création de pistes cyclables, les berges de Seine seront finalisées au niveau du square Bézard. Une modification de la physionomie du centre-ville va s'opérer avec d'abord la rue Albert Jozon, le boulevard Maurice Berteaux et le quai Albert Joly, puis la place Brigitte Gros et la rue du Maréchal Foch. Ces aménagements lourds ont pour objectif la sécurisation de la circulation automobile et piétonne, l'amélioration de notre cadre de vie et la dynamisation du commerce.

En équipement, après la livraison d'un second city stade sur le quai de l'Arquebuse, en parallèle de l'immense chantier de la piscine de l'Eau Belle mené par la Communauté urbaine GPS&O, la reconstruction du local aviron et la création d'un skate park sont envisagées. Par ailleurs, la finalisation du déploiement de la vidéosurveillance amènera à une couverture totale de la commune. Enfin, le cimetière se verra doté d'un nouveau columbarium.

En bâtiment, à côté des travaux d'entretien récurrents et parfois conséquents de notre patrimoine, c'est notre église Saint Nicolas qui la première va bénéficier d'une très importante réhabilitation, pour un coût de plus d'un million d'euros. Suivra le groupe scolaire Paradis (démolition-reconstruction) dont les premières études ont été livrées mais sur lequel subsiste encore une interrogation sur la localisation et se poursuivent les recherches de financement exceptionnel.

2023 marque le début de grands chantiers qui contribueront à l'attractivité de Meulan-en-Yvelines.

Très heureuse année à chacune et chacun d'entre vous.



Cécile ZAMMIT-POPESCU

Le Maire

Président de la CU GPS&O

Conseiller départemental des Yvelines

Sommaire

Actus

p. 3-4 • Lancement de l'OPAH-RU !

Cadre de vie

- p.5
- Nouveaux Points d'Apport Volontaire pour le verre
 - Nouveaux lampadaires à Meulan-en-Yvelines
 - Un bel exemple de professionnalisme et de coopération !
 - Nouvelle aire de jeux sur l'Île du Fort
 - Installation d'un nouvel abri à vélo
 - Simplification des règles de tri

Services publics

- p. 6
- Rappel Recensement
 - Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser, c'est obligatoire !
 - Première inscription à l'école pour les enfants nés en 2020
 - Calendrier des semaines sportives de l'année 2023
 - Nouvelle "Gestion Relation Citoyen" pour améliorer et faciliter vos démarches
 - Train, bus, covoiturage ... Et maintenant, trottinette !
- p. 7
- Portage de livres à domicile : modification du jour de livraison !
 - Agenda seniors

Vie locale

- p. 7
- Donner son sang c'est bien, le faire régulièrement c'est mieux !
 - Que prévoit le Plan National de délestage électrique ?
 - Ouverture des commerces le dimanche
 - Inscription vide-greniers

Retour sur...

- p.8
- Commémoration du 11 novembre
 - Nos seniors
- p.9
- Vacances de Noël à l'Espace jeunes
 - Répétition publique de l'Orchestre Philharmonique
 - Noël à Meulan

Culture

- p. 10
- Disco Dance Party
 - On danse encore !
 - La Fabrique
 - Jazz à la cave
 - Juste une goutte
 - Visite Bourse de Commerce - Pinault Collection

Vie associative

- p.10
- Association des Commerçants et Artisans de Meulan
 - Lions club
 - Secours Populaire
 - AMMH
 - Centre des Loisirs et de la Culture

Vie municipale

- p. 11
- Conseil municipal
 - Tribune libre

Infos utiles

- p 12.
- Vœux
 - Inscription vide-greniers
 - Permanences

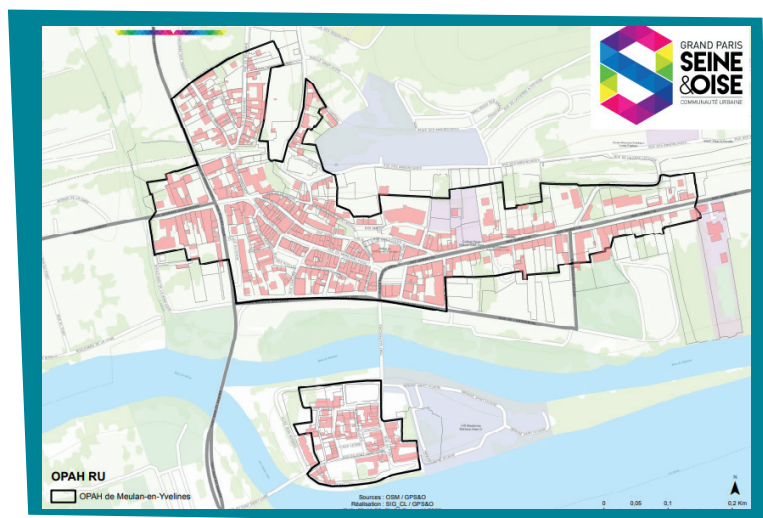
Lancement de l'OPAH-RU!

À Meulan-en-Yvelines, ce sont 2,5 millions d'euros qui sont fléchés pour améliorer la qualité de vie et lutter contre l'habitat indigne. La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (CU GPS&O), la Ville de Meulan-en-Yvelines, l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) mettent en place une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain** (OPAH-RU) pour le centre-ville. Le programme s'étalera jusqu'en novembre 2027.

L'objectif principal est la réhabilitation des immeubles du centre-ville présentant un certain nombre de désordres (vétusté, insalubrité, dégradation, vacance structurelle...). L'OPAH-RU intervient plus spécifiquement sur :

- La lutte contre l'habitat indigne et insalubre ;
- La réduction des factures énergétiques par une amélioration des performances énergétiques des bâtiments ;
- L'accompagnement des copropriétés fragiles ou dégradées.

Les logements privés éligibles doivent avoir été construits depuis plus de 15 ans et être situés dans le centre historique de Meulan-en-Yvelines, qu'ils soient individuels ou collectifs, occupés ou loués par leurs propriétaires.



Pour atteindre ces objectifs, un **accompagnement gratuit** et des **aides financières** sont proposés aux propriétaires occupants et bailleurs qui souhaitent se **lancer dans des travaux**. Une équipe dédiée est ainsi mise à leur disposition : chef de projet spécialisé dans la mobilisation des aides publiques, architecte/thermicien, travailleur social en cas de difficultés sociales et/ou financières, expert en gestion de petites copropriétés et gestion bénévole, etc. Pour cet accompagnement privilégié a été missionné l'association SOLIHA Yvelines Essonne. SOLIHA a un rôle d'information et d'accompagnement, elle a pour mission de relayer l'ensemble des projets auprès des partenaires financiers afin de pouvoir mobiliser des financements exceptionnels qui ne pourront pas se représenter au terme de l'OPAH-RU.

VACANCE STRUCTURELLE

La vacance structurelle s'inscrit dans une temporalité longue et difficilement résolvable. Elle concerne des logements dans une situation de dégradation avancée, de blocage suite à une indivision par exemple ou tout simplement des logements qui ne conviennent pas aux attentes du marché immobilier local (surfaces de logements non adaptées, problématiques énergétiques...etc.).

HABITAT INDIGNE

Un habitat est qualifié d'indigne quand les locaux ou les installations dédiées à l'habitation présentent un risque pour la santé ou la sécurité des individus.

HABITAT INSALUBRE

Un habitat est qualifié d'insalubre quand il ne respecte pas le règlement sanitaire départemental. L'insalubrité est une notion incluse dans le principe de l'indignité.

COPROPRIÉTÉS FRAGILES OU DÉGRADÉES

Une copropriété est considérée comme fragile ou dégradée quand elle présente un certain nombre de problématiques sur le plan technique, juridique, financier ou social. L'accumulation de ces problématiques conduit à des situations d'insalubrité, de vacance, de dégradation énergétique des logements...



Stéphanie PRIGENT

Adjointe au Maire déléguée
à l'Habitat et au Commerce -
Référent Action Cœur de Ville

Le mag : Une opération programmée d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain à Meulan-en-Yvelines, pourquoi ?

Stéphanie Prigent : " Cette OPAH-RU s'inscrit dans la stratégie de redynamisation du centre-ville de Meulan-en-Yvelines, via le dispositif Action Cœur de Ville. Cet outil opérationnel vise à requalifier l'habitat du centre-ville où se concentre essentiellement l'habitat dégradé et indigne."

Le mag : Quelles sont les ambitions des élus derrière cette opération ?

S.P. : " Les ambitions sont immenses pour les 5 ans à venir. Cette intervention sur le parc privé a pour objectif de proposer une offre attractive en matière d'habitat via la réhabilitation et la restructuration du parc privé existant. Notre moteur, c'est celui de la redynamisation du centre-ville dans sa dimension habitat privé, et commerciale, mais aussi l'amélioration du cadre de vie, fil conducteur de notre programme."

Nous avons mis en place, depuis le 1^{er} septembre 2021, le permis de louer pour lutter contre les marchands de sommeil, nous voulons aller plus loin et inciter les propriétaires à réaliser les travaux nécessaires.

Il y a une ambition politique forte pour recréer une nouvelle dynamique pour l'habitat du centre-ville avec des enveloppes financières importantes, dont 200.000€ de participation de la commune en vue d'inciter et accélérer la rénovation de l'habitat dans le périmètre défini."

Le mag : Pourquoi invitez-vous les Meulanais à s'intéresser aux dispositifs ?

S.P. : " Il s'agit d'une belle opportunité pour les propriétaires occupants, mais aussi pour les propriétaires bailleurs, de bénéficier d'un véritable accompagnement et de financements pour leurs travaux de rénovation, pour l'amélioration de la performance énergétique, sujet d'actualité lorsque que l'on sait que demain les « passoires thermiques » ne pourront plus être mises sur le marché de la location, sans avoir réalisé les travaux nécessaires. Il sera possible d'accompagner les copropriétés fragiles dans leur rénovation thermique et énergétique, de travailler sur l'adaptation des logements, afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap. Enfin, il s'agira de lutter contre la vacance structurelle, en accompagnant les propriétaires à la remise sur le marché de ces logements."

J'aime à dire que c'est la politique des petits pas, il y aura je l'espère un effet levier quand il y aura eu les premières interventions, cela incitera les propriétaires des adresses voisines à se saisir des possibilités d'accompagnement pour la mise en place de travaux."

& Qu'en pensent les premiers concernés ?



LM : un nouveau syndic bénévole de copropriété, qui a besoin de conseils et d'accompagnement. La copropriété présente des signes de dégradations liées à la mitoyenneté. Souhait d'entamer des travaux de rénovation énergétique dans les années à venir puisque classe F.

En tant que syndic bénévole, on se sent parfois assez isolé et perdu dans les démarches à entreprendre, d'autant plus que les réformes sont nombreuses concernant les immeubles anciens. Le dispositif mis en place dans le cadre de l'OPAH-RU permet de trouver des interlocuteurs directs et spécialisés pour nous écouter et nous accompagner.

F.O : propriétaire bailleur d'une monopropriété qui souhaite bénéficier des aides au ravalement.

Ce qui m'intéresse dans le dispositif est de pouvoir ravalement l'immeuble pour l'embellir. Ainsi je le mettrai en valeur dans ce centre-ville de Meulan que je trouve pittoresque, charmant et chargé d'histoire avec tous ces immeubles voisins de différents styles. Sans le dispositif mis en place, je crains que mon projet ne voie le jour que bien des années plus tard. Le dispositif d'OPAH peut répondre à mes interrogations grâce au suivi, aux conseils et à l'expertise de professionnels en la matière soucieux du bien vivre ensemble et attachés au patrimoine de la ville de Meulan-en-Yvelines.



T.F : nouvel arrivant sur la commune, nouvelle acquisition, souhait d'être accompagné dans un projet global de rénovation énergétique, souhait de bénéficier des aides proposées. Bien avec façade ancienne à haute valeur patrimoniale.

Il est primordial pour des questions environnementales d'avoir une évolution et une amélioration sur les dépenses énergétiques des maisons. Nous faisons l'acquisition d'une maison 1920 qui a une particularité architecturale : l'accompagnement et le dispositif mis en place nous permettent d'établir un programme le plus efficace possible tout en respectant la dimension architecturale de la maison. L'ensemble des aides pour des travaux de rénovation énergétique complets sont difficilement appréhendables dans leur ensemble. Un accompagnement par le dispositif OPAH-RU est primordial afin de pouvoir aboutir à la meilleure réalisation et amélioration possible.

IMPORTANT Rappel aux propriétaires bailleurs : depuis le 1^{er} septembre 2021, le permis de louer est obligatoire sur un périmètre délimité à Meulan-en-Yvelines afin de lutter contre les logements insalubres.

Ce « permis de louer » est un préalable obligatoire à la mise en location de votre bien s'il est situé dans le périmètre concerné (liste des rues disponible sur le site internet de la Ville).



Dans le cas d'une mise en location de votre bien sans autorisation, vous pouvez être sanctionnés d'une amende allant jusqu'à 15 000 € (article L 635-7 du Code de la construction et de l'habitation).

Renseignements auprès du CCAS et à l'adresse suivante :
permisdelouer@ville-meulan.fr

Plus d'informations

Hicham ETTAJ
Chargé d'opération SOLIHA
hicham.ettaj@solihha.fr
06 20 47 94 89

Permanence :

Tous les deuxièmes jeudis du mois
en Mairie

Entretien de la ville

Nouveaux Points d'Apport Volontaire pour le verre

Le 30 novembre 2022, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise a livré et installé six nouvelles bornes aériennes à verre (rue Auguste Renoir, Parking de la piscine, Parking du Quai de l'Arquebuse, Boulevard Thiers, Parking de l'allée des Cottages (changement d'une borne plastique par une métallique), Gare de Thun (changement d'une borne plastique par une métallique).



Nouveaux lampadaires

Conscientes de l'impact écologique et économique, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise et la Ville de Meulan-en-Yvelines ont décidé de remplacer leurs équipements lumineux par des éclairages à LED. Une démarche écologique puisque cela permet une nette économie de consommation d'énergie. Le quartier du Paradis a bénéficié en priorité des remplacements des mâts et lanternes sur la commune (allée des Acacias, rue des Alouettes, rue Auguste Renoir, allée des Marguerites, allée des Tulipes, allée des Violettes) mais aussi rue des Annonciades et chemin de la Pierre à Poisson. Le centre-ville sera traité dans un second temps à partir de ce début d'année 2023.

Un bel exemple de professionnalisme et de coopération!

Le 29 novembre 2022, le commissariat des Mureaux faisait appel à la Police municipale (PM) de Meulan-en-Yvelines afin de lui prêter main forte pour procéder à l'interpellation sur la commune de trois individus dans le cadre de l'application de trois mandats d'amener.

À leur arrivée, ils ont été accueillis par la locataire qui a indiqué l'absence des trois individus. Avec son accord, ils ont pu visiter le domicile. Les policiers ont constaté un important stock de vêtements et d'accessoires motos étiquetés et porteurs d'antivol, des plaques d'immatriculations étrangères ainsi que du matériel multimédia et une clef de voiture ont également été trouvés.

Le véhicule - faussement immatriculé et signalé volé en Espagne - correspondant à la clef préalablement trouvée dans l'appartement a été retrouvé par la PM. L'inventaire de la voiture n'a laissé aucun doute quant à sa provenance criminelle, celui-ci révélait un important stock de marchandise vestimentaire et d'accessoires moto tous munis d'un antivol.

De plus, la connaissance topographique des lieux par les agents de la PM a permis de localiser la cave des auteurs où étaient encore dissimulés de nombreux objets provenant de divers vols. La victime a été retrouvée, le préjudice s'élevait à 57 000 euros et l'auteur a été déferé devant un magistrat pour recel de vol.

- 14 % de la délinquance générale sur 2022 à Meulan-en-Yvelines

Nouvelle aire de jeux sur l'Île du Fort

La nouvelle aire de jeu située allée Jean Sorbier est ouverte ! Venez découvrir le cachalot pour les 6 mois et plus mais aussi le bateau face au Fort avec son mât d'observation pour les 3 ans et plus.



Installation d'un nouvel abri à vélo

Situé en face la gare de Thun, ce nouveau parc permettra aux usagers de se rendre à la gare sans utiliser la voiture et de laisser votre vélo à l'abri de la pluie.



Simplification des règles de tri

Depuis le 1^{er} janvier 2023, c'est la fin du casse-tête pour le tri des emballages !

Les emballages en plastique et en métal seront désormais à mettre dans le bac jaune : pots de yaourt, capsules, tubes de dentifrice, gourdes de compote, sacs en plastique... Plus simple & plus pratique, cette nouvelle règle va permettre de diminuer le volume des ordures ménagères et de développer de nouvelles filières de recyclage. Les calendriers de collectes ont été distribués dans toutes vos boîtes aux lettres. Vous pouvez les retrouver sur le site de gpseo.fr ou à l'accueil de la Mairie.

Rappel Recensement

Le recensement de la population aura lieu à Meulan-en-Yvelines du 19 janvier au 18 février 2023.

Un agent recenseur, en possession d'une carte officielle avec photo, passera très prochainement à votre domicile pour vous remettre les documents à compléter ainsi que la notice d'information. Il sera également en mesure de vous aider à les compléter si vous le souhaitez.

Certains logements se verront remettre un identifiant et un mot de passe leur permettant d'effectuer directement leur recensement en ligne. Le contenu des informations parviendra alors à l'INSEE, sans passer par les agents recenseurs, puis à la Mairie. Si vous ne possédez pas d'outil numérique, un agent du Guichet d'Accueil Unique de la Mairie vous mettra un poste informatique à votre disposition afin que vous puissiez répondre au questionnaire directement en ligne.

Pour mémoire, l'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires de façon anonyme.

+ d'info : en Mairie ou bien sur www.le-recensement-et-moi.fr

Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser, c'est obligatoire !

Tout jeune français qui vient d'avoir 16 ans doit effectuer son recensement citoyen dans les trois mois suivants sa date d'anniversaire. L'attestation de recensement citoyen sera obligatoirement demandée pour les inscriptions aux concours et examens publics (baccalauréat, permis de conduire...).

Comment se faire recenser ?

Directement via ce QR Code



Par correspondance, en joignant la photocopie des pièces justificatives indiquées ci-dessous ou en Mairie, auprès du Guichet d'Accueil Unique, par l'intéressé(e) lui-même (ou son représentant légal), en apportant les pièces justificatives indiquées ci-dessous (originaux et copies) :

- Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (hors facture de téléphonie mobile),
- Le livret de famille des parents (page des parents, de l'intéressé(e) et des frères/sœurs),
- La pièce d'identité de l'intéressé(e) stipulant la nationalité française (carte nationale d'identité recto/verso ou passeport).

Première inscription à l'école pour les enfants nés en 2020

Les pré-inscriptions sont ouvertes depuis le 19 décembre 2022 en Mairie pour les enfants en première année de maternelle (enfants nés en 2020) ou en CP.

Pour l'inscription, Il est nécessaire d'apporter l'original et la photocopie :

- de la fiche d'inscription scolaire (disponible sur le site de la Ville ou à l'accueil en Mairie)
- de votre livret de famille en intégralité
- d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) sauf facture téléphone mobile et sauf si vous êtes hébergé (pièces complémentaires)
- du carnet de santé de l'enfant (uniquement les vaccinations)
- d'un certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé
- du jugement de divorce ou de séparation (le cas échéant)

Calendrier des semaines sportives de l'année 2023

Vacances ne riment pas avec repos ! Pour les jeunes du CM2 à la 3^{ème}, les semaines sportives, c'est pendant les petites et grandes vacances scolaires :

- vacances d'hiver 2023 : semaine sportive du 20 au 24 février 2023 - *Inscription à partir du 23 janvier 2023*
- vacances de printemps 2023 : semaine sportive du 24 au 28 avril 2023 - *Inscription à partir du 27 mars 2023*
- vacances d'été 2023 : semaines sportives du 10 au 13 juillet et du 24 au 28 juillet 2023 - *Inscription à partir du 12 juin 2023*
- séjour été : du 17 au 21 juillet 2023 - *Inscription à partir 5 juin 2023*
- vacances de la Toussaint : du 23 au 27 octobre 2023 - *Inscription à partir du 25 septembre*

Nouvelle "Gestion Relation Citoyen" pour améliorer et faciliter vos démarches

Comme vous l'avez peut-être déjà remarqué, certaines démarches sont dorénavant accessibles directement en ligne sur l'Espace citoyens de la Ville : www.espace-citoyens.net/MEULAN-EN-YVELINES/espace-citoyens/ . Vous y retrouverez par exemple : les demandes d'actes d'état civil, le recensement citoyen (pour les Français âgés de 16 à 25 ans), l'inscription sur la liste électorale ou bien sur le registre du plan canicule / grand froid. Tous les utilisateurs sont invités à nous faire part de leurs remarques éventuelles à l'adresse suivante : dirpop-adj@ville-meulan.fr . **Un grand merci aux Meulanais et aux usagers ayant complété le questionnaire relatif à la mise en œuvre de cet outil GRC. Ce partage d'expérience est très important afin de répondre au mieux à vos besoins.**

Train, bus, covoiturage ... Et maintenant, trottinette !

Expérimentation d'une nouvelle offre de mobilités sur le territoire de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise ! 6 villes cibles, dont Meulan-en-Yvelines et Les Mureaux, vont bénéficier d'un service de trottinettes électriques. Devenues un véritable phénomène de mode, elles débarquent dans la commune à partir de mars 2023 pour une expérimentation d'une durée de douze mois.

Côté sécurité :

- Avoir 18 ans minimum
- Respecter le code de la route
- Ne pas rouler sur les trottoirs
- Circuler sur les pistes cyclables ou sur les routes
- Ne pas se garer sur les voies piétonnières
- Casque et vêtement réfléchissant recommandés
- Vitesse bridée à 20km/h

Portage de livres à domicile : modification du jour de livraison !

Le livre, vecteur de lien social. Depuis la fin de l'année 2021, la bibliothèque municipale et le CCAS ont mis en place un portage de livres à domicile. Ce dispositif gratuit s'adresse à tous les Meulanais âgés de 70 ans et plus, à mobilité réduite ou en longue maladie (avec obligation de rester chez soi).

Pour lutter contre l'isolement, des rencontres sont organisées tous les mois. Ce ne sont pas de simples visites, c'est surtout un temps de partage, de convivialité. Depuis novembre 2022, le jour de distribution est maintenant le jeudi.

Agenda seniors

- Salon international de l'agriculture le 28 février 2023. C'est l'évènement agricole de référence organisé autour de quatre univers : élevage, produits des régions, cultures végétales-jardin-potager et services/métiers de l'agriculture.

Départ des commerces de Paradis à 7h et du quai de l'Arquebuse à 7h15 ; retour prévu entre 19h et 20 h. *Inscriptions du 1^{er} au 15 février 2023.*

- Sortie surprise à la fin du mois de mars 2023. Attisez votre curiosité en contactant le CCAS. Accessible à tous. Les horaires de départ et de retour vous seront communiqués lors de votre inscription.

Inscriptions du 27 février au 10 mars 2023. Renseignements auprès du CCAS : 01 30 90 41 20 – ccas@ville-meulan.fr

Vie locale

Donner son sang c'est bien, le faire régulièrement c'est mieux !

- Collecte du 24 octobre 2022 : 75 volontaires dont 2 nouveaux donneurs sur 90 créneaux.

- Collecte du 19 décembre 2022 : 69 volontaires dont 9 nouveaux donneurs sur 90 créneaux. Cette collecte était accompagnée d'une animation musicale qui a été fort appréciée !

Merci aux donneurs !



Que prévoit le Plan National de délestage électrique ?

Le contexte de crise énergétique conduit le Gouvernement à mettre tout en œuvre pour garantir les meilleures conditions pour le passage de l'hiver. Un plan national de délestage électrique pourrait être mis en œuvre sur le territoire de la métropole. Une circulaire envoyée par le Premier ministre précise que ces coupures n'excéderont pas deux heures entre 8h et 13h puis 18h et 20h et n'affecteront jamais un département tout entier. En cas de tension majeure, ces coupures se dérouleront sur trois jours. RTE (le gestionnaire du réseau de transport d'électricité) émettra un signal d'alerte à J-3. Si les mesures de sobriété prises à partir de là ne suffisent pas, deux jours plus tard, à 15 heures, RTE déclenchera une alerte en indiquant les régions dans lesquelles le délestage risque de se produire le lendemain. L'information précisant les lieux concernés et indiquant les créneaux horaires de coupures sera disponible la veille, vers 17h. Les coupures concerneront tout le monde : foyers, entreprises, collectivités, administrations ... Seules les structures "prioritaires" ne seront pas privées d'électricité (hôpitaux, EHPAD, etc.). Pour les personnes en risque vital à domicile, le foyer pourra être coupé mais elles seront systématiquement prévenues en amont (sms, appel téléphonique, visite). Il est demandé à ces personnes de se faire connaître en s'inscrivant sur « le fichier des personnes vulnérables » auprès du CCAS, comme en cas de canicule ou de grand froid.



L'application Ecowatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français. A chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Ouverture des commerces le dimanche

Comme chaque année, le Conseil municipal ainsi que le Conseil communautaire ont approuvé les autorisations d'ouverture des commerces pour 12 dimanches : 12 février, 5 mars (fête des grands-mères), 9 avril (Pâques), 4 juin (fête des mères), 18 juin (fête des pères), 1^{er} octobre (fête des grands-pères), 8 octobre (Festival des fromages), 3, 10, 17, 24, 31 décembre 2023

Inscription vide-greniers

Cette année le vide-greniers aura lieu le dimanche 2 avril 2023. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 mars. Vous pouvez réserver votre emplacement via le formulaire à la fin du Mag ou directement en ligne sur le site de la Ville. Retrouvez également **le règlement** à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet. **Le bulletin d'inscription est à déposer en Mairie ou par courrier (10, place Brigitte Gros) accompagné du paiement et des pièces justificatives obligatoires demandées.**



Commémoration du 11 novembre

Préserver et transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux, c'est là tout le sens des cérémonies patriotiques. Le Conseil municipal des enfants et le Conseil consultatif des jeunes étaient bien représentés, des textes pleins d'émotion ont été lus.



Nos seniors

C'est en rouge et blanc que se sont retrouvés nos seniors pour le repas de fin d'année. Comme chaque année, les élus et le CCAS sont allés à la rencontre des seniors pour la distribution des colis de Noël.

Repas de Noël 4 et 18/12/22



Visite du marché de Rouen 13/12/22



Distribution de colis 6/12/22



Atelier numérique d'octobre à décembre



Vacances de Noël à l'Espace jeunes



Répétition publique de l'Orchestre Philharmonique

11/12/22



Noël à Meulan

Marché de Noël 17 et 18/12/22



Ateliers créatifs 17/12/22



Illuminations centre-ville du 03/12/22 au 09/01/23



Animations de Noël du 17 au 31/12/22



La hotte du Père Noël a reçu 25 lettres de nos petits Meulanais



Informations et réservations au 01 30 90 41 10 ou culture@ville-meulan.fr

On danse encore !

Dimanche 22 janvier 15 h - Spectacle en famille
Bergerie - Ferme du Paradis

La Fabrique

Mercredi 25 janvier 14h30 - Spectacle jeune public, dès 7 ans
Bergerie - Ferme du Paradis

Jazz à la cave

Samedi 4 février 20h30
Caves - domaine Berson Gratuit - En partenariat avec Tempo Harmonie

Juste une goutte

Mercredi 22 février 10h30 - Spectacle jeune public, dès 2 ans
Bergerie - Ferme du Paradis

Visite Bourse de Commerce - Pinault Collection

Jeudi 16 mars
Paris 1er

Disco Dance Party Samedi 18 mars 21h-3h

Bergerie - Ferme du Paradis

Après une première édition au mois de novembre, la Disco Dance Party revient. C'est LE rendez-vous à ne pas louper pour les nostalgiques de la Saturday night fever.

John Travolta n'a qu'à bien se tenir ! Une petite restauration vous attend sur place, salé sucré, il y en aura pour tous les goûts.

• Tarif unique 5 € • Réservation au
01 30 90 41 41 ou culture@ville-meulan.fr

AGENDA CULTUREL



Vie associative

Association des Commerçants et Artisans de Meulan L'ACAM a organisé un tirage au sort pour mettre à l'honneur l'un des commerçants de l'association. Pour ce numéro, c'est "La Mode aux Pas" qui débute. Après avoir fêté ses 10 ans en novembre 2022, la boutique débute ses soldes d'hiver du 11/01 au 07/02/23 avec des remises jusqu'à -70% ! La Mode aux Pas propose des nouveautés chaque semaine. Elles sont présentées en live tous les lundis soir sur Facebook. Vêtements, chaussures, sacs à main et accessoires, tout est là pour le plaisir du shopping. La mode aux pas est ouverte tous les jours sauf le dimanche et 24h/24 en ligne (www.lamodeauxpas.com) et sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram). Retrouvez-les à la boutique située au 23 rue du Maréchal Foch à Meulan, rue commerçante.

Lions club En décembre 2022, le Lions Club de Meulan Les Mureaux a offert les bénéfices de ses actions réalisées tout au long de l'année. Grâce à PLAISIRS DE SEPTEMBRE et LES FOULÉES SOLIDAIRES, un chèque de plus de 1 800€ a été remis à l'école des chiens guides de Paris. Pour continuer sur cette belle lancée, une action sera organisée en juin 2023 pour récolter davantage de fonds, toujours pour cette cause. Un chèque a également été remis à l'association Enfant Cancer et Santé grâce à la vente des tulipes qui a lieu tous les week-ends d'avril. Décembre a aussi été l'occasion d'organiser une collecte de livres et de jouets au profit des Restos du Cœur. Toute l'année, le Lions Club de Meulan Les Mureaux se mobilise pour mettre en place des actions au bénéfice de causes locales, nationales et internationales. Si vous souhaitez le rejoindre, n'hésitez pas à le contacter sur le mail lions.mlm78@gmail.com ou sur la page Facebook : Lions Meulan Les Mureaux

Secours Populaire Le Comité du Secours populaire de Meulan a reçu 90 convives lors de son repas solidaire du 20 novembre dernier. 30 tirelires de don ont été déposées chez les commerçants sur les communes du secteur pour organiser la venue du Père Noël le 21 décembre à la Bergerie du Paradis. Une après-midi récréative avec un spectacle donné par l'association « Du Rire pour Tous », un goûter festif et un cadeau pour chacun des 120 enfants de -12 ans. En janvier, l'opération « La galette solidaire » reprend afin de développer les actions de solidarité pour les plus démunis. Il s'agit d'un partenariat avec les boulangeries-pâtisseries au terme duquel ces commerçants acceptent de reverser au comité de Meulan un euro pour chaque galette vendue au prix habituel durant tout le mois de janvier. Cette année, la boulangerie-pâtisserie « Les Délices du Paradis », installée à Meulan Paradis, s'inscrit de nouveau dans ce dispositif et certaines boulangeries du bas de Meulan devraient aussi s'y associer. Elles sont repérables par l'affichage dédié du Secours populaire. Merci à tous les acteurs de la solidarité présents et futurs et bonne année à tous !

AMMH Championnats de France d'aviron indoor : Ivan Bové est médaillé de bronze. Championnats de France bateaux courts : I. Bové se classe 5^{ème} et Antoine Lefebvre est 13^{ème}. Championnats de France bateaux longs : Richard Silvestre, A. Lefebvre, Valentin Laborde et I. Bové remportent la médaille d'or. Régate internationale d'Essen : A. Lefebvre remporte la médaille d'or et I. Bové se classe 8^{ème}. A. Lefebvre a été sélectionné en équipe de France avec son équipage. Championnat du monde : A. Lefebvre est médaillé de bronze. Soirée Olympique: Fabien Étienne a reçu la médaille d'argent "Dirigeants" et A. Lefebvre la médaille d'argent "Éclat Olympique - athlète homme". Coupe de France des régions : A. Lefebvre et I. Bové sont médaillés d'or sur 1500m et médaillés d'argent sur 500m. Lou Philippe et Maëlys Carré sont médaillées d'argent sur 1500m et sur 500m. Assemblée Générale de la LIFA à l'Aviron club94: M Vanderberghe (Président de la FFA) et Mme Tollard (vice-présidente de la FFA) ont remis la médaille d'honneur à Jacques Roger pour son engagement dans l'aviron. Les rameurs préparent les différentes échéances de la saison hivernale. Les prochains rendez-vous sportifs sont le parcours de sélection pour les championnats d'Europe Indoor les 27 et 28 janvier à Paris et les championnats de France Bateaux Courts qui auront lieu à Cazaubon au mois d'avril. Retrouvez toutes les actualités sur le site Internet (www.ammh.fr), Facebook et Instagram

Centre des Loisirs et de la Culture

Concert gratuit des professeurs du CLC
Dimanche 12 février 2023 - 17h
Auditorium du CLC • Maison des Associations - Meulan Paradis
Morceaux classiques et modernes : piano, harpe, violon, violoncelle, guitare, chant

Conseil municipal

Séance du 7 décembre 2022

Installation d'un nouveau Conseiller municipal

A la suite de la démission du tête de liste aux dernières élections municipales et président du groupe « Retrouver Meulan », Thibault TOURNIER, puis de celle de ses colistiers Freddy GALPIN et Lysiane PITAT, c'est Maurice BARBEROT qui rejoint le groupe RN pour siéger aux côtés de Peggy BARBEROT.

Etudes pour l'aménagement du secteur des Aulnes

Lors de la précédente séance, l'assemblée avait décidé de conventionner avec l'Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval pour la réalisation conjointe d'études urbaines et l'élaboration de la stratégie de développement de l'aménagement du centre-ville. C'est un nouveau conventionnement avec l'EPAMSA qui a été soumis au vote des élus le 7 décembre dernier, concernant cette fois le secteur des Aulnes, situé dans le périmètre de l'Opération d'Intérêt National (OIN). Grâce à une aide de l'Etat de 140 000€ (Fonds Friches), des études pré-opérationnelles vont pouvoir être lancées dans l'objectif d'aménager un éco-quartier intégrant une zone naturelle humide, en prenant en compte toutes les contraintes (nappe phréatique, affluents de la Seine...). Cette entrée de ville, située aux portes du Vexin, a beaucoup souffert (inondations, installations industrielles, habitat abandonné, envahissement publicitaire...) mais plusieurs projets devraient permettre de lui redonner un nouveau souffle.

Prochains Conseils communautaires

Jeudi 9 février à 18h - Salle des fêtes de Gargenville

Jeudi 6 avril à 18h - Lieu à définir

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines

(Divers Droite - majorité - 22 élus)

Un triste cadeau de Noël pour la commune durant les congés : le vol de nos petits moutons ! Notre éco-pâturage, situé chemin du Grand Sentier, dont le nombre d'animaux varie en fonction de la saison et de la quantité d'herbe disponible, s'inscrit dans une politique plus globale de préservation de la biodiversité, avec l'installation d'un rucher, de nichoirs à oiseaux, d'hôtels à insectes et prochainement de nichoirs à écureuils. Ces actions de protection de la faune s'accompagnent aussi, depuis plusieurs années, d'une gestion de nos espaces verts respectueuse de l'environnement. Notre cadre de vie est ce que nous partageons tous, préservons-le ensemble en 2023.

Unis Pour Notre Ville

(Divers Gauche - minorité - 5 élus)

Qu'est-il arrivé à Mme Le maire pour qu'elle tiende des propos aussi agressifs dans le « Mag » de décembre ? Ne nous y trompons pas, cet édito n'est qu'une diversion destinée à faire passer en arrière-plan les difficultés rencontrées par Mme le maire, au sein de GPSEO, dont elle est présidente. Rapport critique de la cour des comptes, contestation citoyenne contre la hausse de la taxe foncière et la détérioration des services, grogne de certains élus, la liste est longue. Un édito pour faire oublier que son emploi du temps surchargé commence à poser question. Nous espérons que Mme le maire retrouve un peu de sérénité pour 2023. Bonne année à tous.

Retrouver Meulan

(RN - minorité - 2 élus)

Meulan en fête, selon, avec une décoration toujours aussi pauvre. De nombreux quartiers ont été une fois de plus oubliés, pourtant des impôts nous en payons tous. À la communauté urbaine, notre représentant n'a pas voté la taxe foncière à 6% sur les propriétés bâties soit une hausse supplémentaire d'impôts d'environ 230€ par an que veut encore nous imposer la GPS&O. Un nouvel élu vient en place, habitant de Meulan Paradis depuis 45 ans et faisant parti du conseil syndical. Nous continuerons à rester vigilant sur les dossiers de notre chère municipalité. Nous vous souhaitons une excellente année 2023 !

Carnet

Ils sont nés

Éléonor SOHIEZ
Souleymane KERBAA
Wendy BOLADJA ILONGA

Ils nous ont quittés

Marc DELAVIE
Claude PERICLES

Prochain Conseil municipal

Mercredi 1^{er} février
à 20h30

Salle du Conseil



Bonne année 2023

Que 2023 soit l'occasion de transformer
nos vœux en réalité !

BULLETIN D'INSCRIPTION • JUSQU'AU 10 MARS 2023

Bulletin d'inscription à déposer en Mairie ou par courrier (10, place Brigitte Gros)
accompagné du paiement et des pièces justificatives obligatoires demandées ci-dessous

**VIDE-GRENIERS
DU PARADIS**
rue de la Ferme du Paradis



**DIMANCHE
2 AVRIL 2023
8H/18H**

RESTAURATION SUR PLACE
STRUCTURE GONFLABLE

VOUS ÊTES :

- Particulier :**
Atteste sur l'honneur ne pas être professionnel de la brocante et ne pas avoir participé cette année à une manifestation de ce type. Les objets présentés sont des objets personnels usagés.
- Revendeur professionnel non sédentaire** **Revendeur professionnel sédentaire**

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

n° d'immatriculation du véhicule :

Donnée indispensable pour pouvoir accéder au site avec votre véhicule

Téléphone : **E-mail :**
À renseigner obligatoirement pour pouvoir vous attribuer une place.

Je réserve mètres linéaires / Montant à régler : Espèces - Chèque (Rayez la mention inutile)

Tarifs du mètre linéaire : Meulanais 7€ / extérieurs 11€ / professionnels 15€

DOCUMENTS À JOINDRE

- copie de la carte d'identité ;
- chèque à l'ordre de Régie recettes droits communaux ;
- copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les Meulanais ;
- copie récente du registre du commerce ou des métiers pour les professionnels.

Des bennes seront à la disposition des exposants pour leurs invendus. **Aucun objet ne devra être laissé sur place.**

Signature :
(pour les mineurs, signature des parents)

Je certifie avoir pris connaissance des conditions de participation

Horaires Mairie

lundi, jeudi et vendredi
8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
mardi 8h30 - 12h30
mercredi 8h30 - 17h
samedi 8h30 - 12h30

Permanences

Assistante sociale du SAS
uniquement sur rendez-vous
mardis et vendredis 9h - 12h
Espace Paradis - 01 30 83 68 36

Avocat
uniquement sur rendez-vous
jeudi 2 février
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Écrivain public
uniquement sur rendez-vous
lundi 9h-12h et 13h30-17h30
Espace Paradis
mercredi 13h30-17h30
Mairie - 01 30 90 41 41

IFAC
sans rendez-vous
mardi 9h30-11h30
Mairie - 01 30 90 41 41
mardi 14h30 - 17h
Espace Paradis - 01 34 74 23 62

Information juridique
uniquement sur rendez-vous
lundi 9h-12h
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Mission locale
sans rendez-vous
1^{er} et 3^{ème} mardi du mois 14h - 17h
pour les 16 - 25 ans
Espace Paradis - 01 30 91 21 50

Autonomy
avec ou sans rendez-vous
1^{er} mercredi du mois 14h-17h
Espace Paradis - 06 72 99 85 31

Droit des femmes et des familles
sans rendez-vous
lundi 9h-12h
Espace Paradis - 01 30 90 41 41

Police municipale
lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9h-14h
mercredi : 12h-16h30
7 rue des écoles - 01 30 90 41 41
police-accueil@ville-meulan.fr

À l'écoute des Meulanais

Le Maire et les Adjoints vous reçoivent en Mairie tous les jours sur rendez-vous (cabinetdumaire@ville-meulan.fr) et sans rendez-vous à l'Espace Paradis de 10h à 12h un samedi par mois.

